

29.06.2010 - 11:00 Uhr

Media Service: Revue annuelle 2010 du Conseil suisse de la presse Révision des directives relatives à la sphère privée

Interlaken (ots) -

- Indication: Des informations complémentaires peuvent être téléchargées en format pdf sous:
<http://presseportal.ch/fr/pm/100018292> -

La revue annuelle 2010 du Conseil suisse de la presse vient d'être publiée (www.presserat.ch/documents/revue_annuelle_2010.pdf). Elle contient une rétrospective de l'année 2009, un exposé relatif à l'enquête cachée et un article traitant de la place accordée à l'éthique dans la formation des journalistes.

En outre, le Conseil suisse de la presse a adopté l'an dernier une révision des directives relatives au chiffre 7 de la «Déclaration» (respecter la sphère privée). Cette révision entre en vigueur le 1er juillet 2010. Le nouveau texte est également publié dans la revue annuelle 2010.

Mandaté par les associations de la branche, le Conseil suisse de la presse assure un autocontrôle sur les contenus rédactionnels des médias d'informations de caractère journalistique (journaux imprimés, médias électroniques, sites journalistiques). Par une procédure gratuite, tout un chacun peut adresser une plainte contre un article publié ou une émission diffusée. Par son activité, le Conseil de la presse entend par ailleurs contribuer à la réflexion publique sur des problèmes de fond de l'éthique des médias et stimuler les discussions déontologiques au sein des rédactions.

Contact:

SCHWEIZER PRESSERAT
CONSEIL SUISSE DE LA PRESSE
CONSIGLIO SVIZZERO DELLA STAMPA
Sekretariat/Secrétariat:
Martin Künzi, Dr. iur., Fürsprecher
Bahnhofstrasse 5
Postfach/Case 201
3800 Interlaken
Telefon/Téléphone: 033 823 12 62
Fax: 033 823 11 18
E-Mail: info@presserat.ch
Website: <http://www.presserat.ch>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100018292/100606289> abgerufen werden.